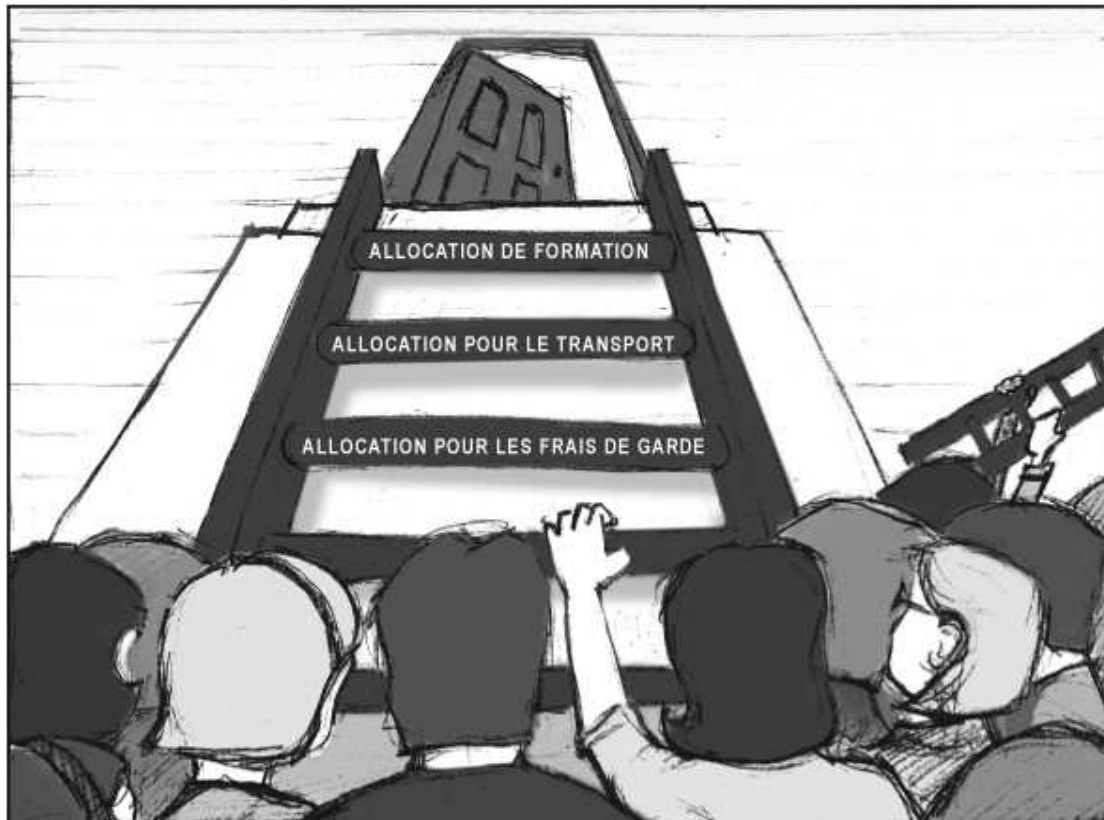


# **L'aide financière aux adultes en démarche d'alphabétisation populaire...**



**Un droit à défendre !**

**Mémoire présenté au :**  
**Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études**  
**dans le cadre de sa consultation portant sur**  
**l'accessibilité financière à l'apprentissage tout au long de la vie**

**Par le :**  
**Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec**  
**(RGPAQ)**

**Hiver 2010**

**Recherche et rédaction** : Caroline Meunier en collaboration avec Jean-François Venne

**Autres personnes ayant contribué à l'élaboration de ce mémoire** : Germain Leblanc et Solange Tougas, membres du conseil d'administration du RGPAQ, et Christian Pelletier, coordonnateur.

**Responsable du suivi au RGPAQ** :

Caroline Meunier, responsable des dossiers politiques

Courriel : [politique@rgpaq.qc.ca](mailto:politique@rgpaq.qc.ca)

**Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec  
(RGPAQ)**

65, rue de Castelnau Ouest

Bureau 400

Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél. : (514) 495-7960

Télééc. : (514) 495-9661

Site Internet : [www.rgpaq.qc.ca](http://www.rgpaq.qc.ca)



# Table des matières

---

<b>LE REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC (RGPAQ)</b>	<b>4</b>
L'ALPHABÉTISATION POPULAIRE : APPROCHE PRIVILÉGIÉE DE NOTRE RÉSEAU .....	4
<b>CONDITIONS DE VIE DES ADULTES REJOINTS PAR LE RÉSEAU DES GROUPES D'ALPHABÉTISATION POPULAIRE</b> .....	<b>6</b>
LES OBSTACLES À L'ÉDUCATION D'ORDRE FINANCIER : AU CŒUR DE LA VIE DES ADULTES PEU ALPHABÉTISÉS.....	7
<b>AUTRES FACTEURS D'EXCLUSION À LA PARTICIPATION DES ADULTES PEU ALPHABÉTISÉS À UNE DÉMARCHE DE FORMATION : QUELQUES CONSTATS</b> .....	<b>9</b>
PERSPECTIVES DE FORMATION LIMITÉES POUR LES ADULTES PEU ALPHABÉTISÉS .....	9
INADÉQUATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN MILIEU INSTITUTIONNEL EN REGARD DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ADULTES PEU ALPHABÉTISÉS.....	10
INADÉQUATION DES MESURES DE SOUTIEN FINANCIER ACTUELLES DESTINÉES AUX ADULTES EN DÉMARCHE D'ALPHABÉTISATION POPULAIRE.....	11
<b>FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION AUX ADULTES PEU ALPHABÉTISÉS</b> .....	<b>13</b>
L'AIDE FINANCIÈRE AUX ADULTES EN DÉMARCHE D'ALPHABÉTISATION POPULAIRE : UNE QUESTION D'ACCESSIBILITÉ ET D'ÉQUITÉ .....	13
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>16</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>17</b>

## **Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)**

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) est né en 1981 de la volonté de 11 organismes d'éducation populaire de se doter d'une voix commune et d'un lieu d'échanges et de réflexion. Il deviendra, par la suite, l'un des principaux interlocuteurs des diverses instances gouvernementales tant provinciales que fédérales en matière d'alphabétisation populaire. Il œuvre depuis lors à la promotion et au développement des groupes d'alphabétisation populaire et de leur approche ainsi qu'à la défense collective des droits des personnes lésées par leur niveau d'alphabétisme. Il représente aujourd'hui 80 groupes répartis à travers le Québec.

Tout particulièrement, il travaille à faire reconnaître la spécificité de l'approche préconisée par les organismes d'alphabétisation populaire et veille à l'amélioration des conditions matérielles et financières dans lesquelles ils exercent leur mission éducative. De plus, avec d'autres acteurs du milieu de l'action communautaire autonome, il s'implique dans la lutte à la pauvreté, indissociable de la lutte contre l'analphabétisme.

### ***L'alphabétisation populaire : Approche privilégiée de notre réseau***

Pour nous, l'analphabétisme est un problème social ayant des répercussions graves sur les individus. En ce sens, l'action des groupes membres du RGPAQ ne se limite pas à l'alphabétisation. Les multiples apprentissages réalisés par les adultes (lecture, écriture, calcul, informatique, prise de parole, *empowerment*, etc.) sont considérés comme des outils leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Les groupes sont issus de la société civile et placent le projet éducatif au centre d'une entreprise plus large de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Leur approche originale constitue une contribution importante dans le développement de l'éducation des adultes au Québec.

Les groupes d'alphabétisation populaire misent sur un milieu convivial où la participation des adultes à la vie démocratique du groupe et à l'ensemble des activités est favorisée, de manière à ce que ceux-ci exercent un contrôle sur l'ensemble des paramètres de leur démarche d'alphabétisation. De plus, les organismes tiennent compte des situations de vie différentes des participants et des participantes dans l'organisation même du groupe et travaillent à la résolution de problèmes sortant du strict cadre de la formation.

Les groupes d'alphabétisation populaire misent donc sur une approche collective, laquelle vise à briser l'isolement et favorise la collaboration entre les adultes. Cela permet aux participants et participantes de remettre leur situation en perspective, de comprendre les enjeux en éducation qui dépassent leur démarche d'alphabétisation et de devenir eux-mêmes des gens œuvrant activement à l'amélioration de l'accès à l'éducation dans leur communauté et au sein de leur propre famille. Le partage des compétences des adultes permet, entre autres, de résoudre des problèmes et d'influencer certaines réalités présentes

dans le milieu où vivent ces adultes. Les situations de vie des adultes sont autant de prétextes pour faire l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais aussi de l'éducation aux droits pouvant mener à l'action collective et citoyenne.

Enfin, les formatrices et les formateurs des groupes accompagnent les adultes dans leur démarche d'alphabétisation, en misant sur un échange entre adultes dans lequel eux aussi font leur part d'apprentissages. Ce n'est donc pas une relation à sens unique.

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, dévoilée en 2002, a explicitement reconnu le réseau des groupes d'alphabétisation populaire. Il est intéressant de reprendre ici ce passage :

***« Parmi les adultes faiblement scolarisés, plusieurs préfèrent apprendre dans l'action et par la voie de l'engagement social plutôt que de s'inscrire dans un établissement d'enseignement. Dans ce domaine éducatif, les organismes d'action communautaire autonome (éducation populaire) ont acquis et développé au fil des ans une précieuse expertise et une pratique de formation originale, spécialement en matière d'alphabétisation.***

***En toute cohérence avec la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires qu'il vient d'adopter, le gouvernement souhaite reconnaître plus explicitement le rôle irremplaçable que ces groupes jouent dans le développement socioéconomique du Québec. Cette forme non scolaire d'intervention en matière de formation des adultes doit être légitimée officiellement; par la même occasion, le statut et la situation des organismes communautaires doivent être consolidés<sup>1</sup>. »***

Les groupes d'alphabétisation populaire sont les mieux placés pour rejoindre les adultes peu alphabétisés. Ils sont ancrés dans leur communauté et ils offrent un lieu d'apprentissage conçu pour accueillir des personnes que le milieu traditionnel de l'éducation effraie ou rebute. Les adultes y retrouvent un lieu où leurs besoins sont pris en compte, où on reconnaît leurs connaissances et leurs compétences actuelles et où ces dernières sont mises à profit pour atteindre les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés.

---

<sup>1</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. 2002. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Apprendre tout au long de la vie*. Québec : auteur, p. 31.

## **Conditions de vie des adultes rejoints par le réseau des groupes d'alphabétisation populaire**

Plus de la moitié des participants des groupes d'alphabétisation populaire ont entre 40 et 60 ans, quoique nous observons chez un nombre important de groupes un rajeunissement de la population rejointe. Leurs conditions de vie, déjà difficiles, ont tendance à se détériorer encore plus depuis quelques années, et bon nombre d'entre eux ne peuvent combler leurs besoins essentiels. Pour ces personnes, l'accès à l'éducation pose plusieurs défis que le système d'éducation traditionnel a souvent de la difficulté à relever.

Dans un rapport réalisé par le RGPAQ, en collaboration avec le Centre de formation populaire (CFP), sur l'état de l'alphabétisation populaire au Québec<sup>2</sup>, des groupes membres ont fait part de leurs observations quant à l'évolution des conditions de vie des participants et des participantes à des démarches d'alphabétisation populaire au cours des cinq dernières années. Le constat est brutal. Selon ces groupes, les participants et participantes ont de plus en plus de difficultés à satisfaire des besoins primaires comme se nourrir, se loger ou se soigner.

De multiples raisons expliquent cette dégradation. Le niveau de revenu des personnes peu alphabétisées stagne, alors que le coût de la vie augmente sans cesse. Cela s'explique aisément par le fait que la plupart des participants sont soit sur l'aide sociale, soit sur le chômage, ou encore ont des emplois précaires, payés au salaire minimum, parfois saisonniers, dont les conditions ne progressent guère au fil des ans. Dans certaines régions, comme la Côte-Nord, le Saguenay—Lac-Saint-Jean ou la Montérégie, un grand nombre de travailleurs ont perdu leur emploi suite à la fermeture d'entreprises. Les personnes peu alphabétisées sont mal équipées pour intégrer ou réintégrer un marché de l'emploi où les exigences sont de plus en plus élevées. Cela pose donc une question évidente : comment avoir accès à l'éducation, quand chaque journée est consacrée à assurer sa survie et celle de sa famille ?

Les activités offertes par les groupes d'alphabétisation populaire sont gratuites. Pourtant, l'expérience démontre que ceux et celles qui souhaitent s'y engager doivent parfois renoncer en raison de frais indirects liés à la démarche de formation et à leur situation financière. Une personne qui a des enfants n'aura peut-être pas les moyens de payer pour les faire garder plusieurs fois par mois. Il faut aussi pouvoir se rendre au local du groupe...

Cette question du transport est un réel problème, soulevé sans cesse depuis des années par notre regroupement. Elle se pose différemment selon le lieu d'habitation et le profil socio-économique des participants. Ainsi, en région, le transport en commun est souvent inadéquat ou carrément inexistant. Pour se déplacer, il faut une voiture. Cela pose des problèmes sur plusieurs plans. Un grand nombre n'a pas les moyens d'avoir une voiture. Certains avaient une voiture, mais ont dû y renoncer suite à la perte d'un emploi. La situation n'est pas

---

<sup>2</sup> REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC ET CENTRE DE FORMATION POPULAIRE. 2009. *Enjeux et défis de l'alphabétisation populaire au Québec*. Montréal : auteurs, 91 p.

toujours plus rose en ville, où les tarifs des transports en commun augmentent sans cesse depuis plusieurs années. L'ironie pour les personnes à faible revenu qui habitent en ville, c'est qu'elles n'ont généralement pas les moyens de se munir d'un titre de transport mensuel. Elles doivent donc payer le plein tarif à chaque passage, ce qui est fort dispendieux.

Le Comité consultatif sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'est penché à plusieurs reprises ces dernières années sur l'impact des hausses de tarifs sur les personnes à faible revenu. Selon cet organisme, les coûts de transport pour les personnes à faible revenu utilisant le transport en commun ont augmenté de 18 p. 100 entre 2004 et 2006 et, de plus de 35 p. 100 pour celles utilisant une voiture en milieu rural, une croissance s'expliquant notamment par l'augmentation des coûts de l'essence<sup>3</sup>. Pour un grand nombre de personnes peu alphabétisées, cette difficulté de se déplacer représente à elle seule un obstacle insurmontable à l'accès à l'éducation.

Ces réalités démontrent que si l'éducation est, certes, un outil précieux de la lutte contre la pauvreté, il faut parfois inverser l'équation et faire de la **lutte contre la pauvreté un outil précieux favorisant l'accès à l'éducation**. C'est en amont que se présentent les obstacles financiers à l'accès à l'éducation. En effet, l'impossibilité de combler ses besoins essentiels est un facteur de vulnérabilité important qui nécessite des actions concrètes et préalables à l'engagement dans une démarche de formation.

### ***Les obstacles à l'éducation d'ordre financier : Au cœur de la vie des adultes peu alphabétisés***

Au Québec, 1,3 million d'adultes de plus de 16 ans sont considérés peu alphabétisés et uniquement deux p. cent (2 %) d'entre eux poursuivent une démarche d'alphabétisation que cela soit dans un centre d'éducation des adultes d'une commission scolaire ou dans un groupe d'alphabétisation populaire. Plusieurs raisons expliquent ce faible taux de participation. En effet, nombreux sont les obstacles limitant la participation des adultes peu alphabétisés à une démarche d'alphabétisation ou à toute autre forme d'éducation.

Comme décrit précédemment, la vaste majorité des adultes rejoints par notre réseau vit dans des conditions financières et matérielles précaires. À cela s'ajoute un passé scolaire ponctué de nombreux échecs. L'expérience passée et la situation de vie difficile de ces adultes ne sont que quelques-uns des aspects qui ne facilitent en rien la décision de s'investir dans une démarche d'alphabétisation.

À ce titre, revenons sur les données recueillies par l'équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski et présentées dans leur rapport intitulé *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non*

---

<sup>3</sup> COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE. 2008. *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu. Des tarifs qui excluent. Des solutions qui rassemblent*. Montréal : auteur, p. 17.

*formel*<sup>4</sup>. On y conclut que les obstacles à la formation sont de quatre natures différentes : les obstacles relatifs aux situations de vie, aux dispositions des personnes, à l'information et aux institutions. Ces obstacles sont souvent cumulatifs et révèlent une vie souvent compliquée pour les adultes peu alphabétisés, dans laquelle la démarche éducative peut peiner à trouver sa place. Et, au centre de tous ces obstacles, on trouve souvent le défi majeur qui les relie tous : le manque de ressources financières.

Cela se traduit, nous l'avons vu, par l'incapacité de payer les coûts associés à une formation. Par exemple, l'incapacité d'assumer les frais de transport ou encore les frais de garde des enfants est souvent nommée comme un obstacle majeur à la participation des adultes à une démarche d'alphabétisation populaire. On peut facilement envisager que s'engager dans une démarche d'alphabétisation ou dans tout autre projet de formation ne constitue pas une priorité pour un adulte vivant dans la précarité économique ou, pis encore, étant en situation de survie. En effet, *compte tenu de leurs revenus (la moitié d'entre elles reçoivent des prestations d'assistance-emploi, certaines n'ont pas de revenus, d'autres travaillent à temps partiel), il paraît impossible pour plusieurs d'affronter les coûts directs et indirects que génère une formation. Qui plus est, lorsque l'on doute du résultat final et des retombées réelles de [la] formation, il paraît risqué de s'engager dans une telle avenue quand on est déjà confronté quotidiennement avec la logistique et les préoccupations résultant d'un budget limité* (Lavoie et coll., 2004, p. 9-10).

Cette pauvreté et cette précarité dans lesquelles les adultes peu alphabétisés vivent plus souvent qu'autrement constituent donc en soi un obstacle majeur de plus à surmonter avant d'entreprendre une démarche d'alphabétisation populaire. Nous croyons donc primordial de mettre en place les conditions qui favoriseront la participation du plus grand nombre d'adultes québécois à une telle démarche d'alphabétisation, et ce, peu importe leur statut, les objectifs de formation qu'ils poursuivent et le lieu d'apprentissage qu'ils privilégieront pour leur formation.

---

<sup>4</sup> Lavoie, N., Levesque, J.-Y., Aubin-Horth, S., Roy, L., Roy, S. (2004). *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel* (rapport de recherche abrégé), Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 26 p.

## **Autres facteurs d'exclusion à la participation des adultes peu alphabétisés à une démarche de formation : Quelques constats**

### ***Perspectives de formation limitées pour les adultes peu alphabétisés***

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA, 2003) a bien démontré que les personnes ayant les plus faibles compétences en littératie sont aussi les moins susceptibles de s'engager dans des activités de formation ou d'éducation. Au Canada, les personnes se situant au niveau 1 en littératie ont deux fois moins de chances que les personnes de niveau 2 de prendre part à des activités de formation, trois fois moins que les personnes de niveau 3<sup>5</sup> et quatre fois moins que les personnes se situant au niveau 4/5.

La même enquête nous apprend que le Québec est la province où la formation des adultes est la moins populaire dans l'ensemble de la population et où les personnes les moins scolarisées et les moins alphabétisées sont plus exclues que dans la plupart des autres régions observées. « Sur le plan international, le Québec se situerait au 17<sup>e</sup> rang parmi les 18 pays de l'OCDE étudiés pour ce qui est du taux moyen de participation à une quelconque activité de formation continue, loin derrière le Canada (12<sup>e</sup> rang), les pays scandinaves, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne. »<sup>6</sup>

Par ailleurs, les personnes peu alphabétisées qui sont en emploi sont peu susceptibles d'avoir accès à de la formation continue, qu'elle soit en lien avec l'emploi ou plus générale, contrairement à des cadres ou des travailleurs spécialisés dont la scolarité est plus élevée. Dans un document de l'OCDE<sup>7</sup> publié en 2003, on note que « les employeurs ont tendance à investir dans les travailleuses et travailleurs dont ils attendent un rendement important. En conséquence, la formation est concentrée sur les travailleuses et travailleurs qui sont déjà qualifiés et qui jouissent d'un statut professionnel élevé dans les grandes entreprises. Ceci a pour conséquence que les individus peu qualifiés ou les plus âgés, les gens qui travaillent dans des petites structures et ceux qui ont des contrats temporaires reçoivent très peu ou ne reçoivent pas de formation<sup>8</sup> ».

Enfin, les possibilités de formation des personnes peu alphabétisées sont grandement dépendantes des investissements de l'État, que ce soit sur le plan de l'aide financière aux participants ou sur celui du financement des réseaux publics et communautaires d'éducation des adultes.

---

<sup>5</sup> Le niveau 3 constitue le seuil minimal requis pour fonctionner aisément dans une société comme la nôtre.

<sup>6</sup> ROY, Sylvie et Isabelle COULOMBE (2005). *État de la formation de base des adultes au Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p.38, cités dans VENNE, Jean-François. 2006. *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*. Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, p.96.

<sup>7</sup> OCDE. 2003. *Au-delà du discours, politiques et pratiques de formation*. Paris : auteur, 273 p.

<sup>8</sup> OCDE. 2003. *Op. Cit.* p. 8.

## ***Inadéquation de l'offre de formation en milieu institutionnel en regard des besoins exprimés par les adultes peu alphabétisés***

Plusieurs éléments se combinent également du côté des institutions pour entraver encore davantage l'accès à l'éducation pour les personnes peu alphabétisées. En ce qui a trait aux obstacles liés directement à l'offre éducative, ils découlent beaucoup des difficultés que les adultes peu alphabétisés éprouvent à s'insérer dans un projet éducatif formel. Selon le groupe de recherche de l'UQÀR (Lavoie et coll., 2004), l'approche formelle pose des problèmes pour les adultes peu alphabétisés sur le plan de l'entrée en formation, des méthodes d'enseignement, de la finalité de la formation et du formalisme du cadre d'éducation.

L'entrée en formation est un moment crucial pour les personnes peu alphabétisées. La plupart se présente avec beaucoup d'appréhension, et un mauvais départ peut signifier la fin prématurée du projet éducatif. Des témoignages d'adultes confirment l'importance du premier contact. D'autant plus qu'entre le moment de la prise de décision d'entrer en formation et l'inscription à proprement dite, il peut s'écouler plusieurs mois, voire jusqu'à un an ! Les adultes rencontrés par le groupe de recherche de l'UQÀR confirment aussi que lorsque l'accueil est déficient, où qu'ils sont relégués à un niveau inférieur à la suite d'un test de classement, les risques d'abandon sont élevés. Et un échec lors d'une tentative de retour en formation a un impact important qui peut éloigner pour très longtemps, voire à jamais, une personne des milieux de formation.

Les règles qui existent dans les milieux d'éducation formels entraînent aussi des difficultés. Les adultes peu alphabétisés, compte tenu des obstacles qu'ils rencontrent et que nous avons décrits plus haut, ont de la difficulté à s'insérer dans un milieu où existent de nombreuses règles rigides; où le contrôle des absences est strict et peut mener à l'exclusion; où le nombre d'adultes par groupe est élevé et où l'approche repose sur du travail individuel exigeant une grande autonomie d'apprentissage. Le milieu formel de l'éducation des adultes s'avère très mal adapté pour un nombre important d'adultes peu alphabétisés. C'est un constat que les groupes populaires en alphabétisation ont fait depuis longtemps, et qui est au centre de leur approche non formelle, laquelle délaisse les règles institutionnelles et les programmes, pour placer la personne au centre de la démarche d'apprentissage.

Un autre élément qui influence l'implication des adultes peu alphabétisés dans une démarche de formation en milieu institutionnel est l'augmentation considérable de la présence des 16-25 ans dans les centres de formation pour adultes. Il y a au Québec une réelle frénésie entourant la lutte au décrochage scolaire, qui est louable, mais qui a tendance à négliger l'éducation des adultes plus âgés au profit du « raccrochage » des adolescents et des jeunes adultes. Les adultes plus âgés ne se sentent pas très à l'aise dans un groupe majoritairement composé de jeunes de moins de 25 ans. Cela vient confirmer leur crainte d'être trop vieux pour retourner aux études, une crainte qui est beaucoup ressortie dans les

entretiens de Paul Bélanger et Brigitte Voyer<sup>9</sup> avec des adultes peu scolarisés. La capacité d'accueil des centres est aussi mise rudement à l'épreuve avec l'arrivée massive de ces jeunes raccrocheurs.

### ***Inadéquation des mesures de soutien financier actuelles destinées aux adultes en démarche d'alphabétisation populaire***

Depuis quelques années déjà, notre Regroupement fait valoir auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, la nécessité de mieux soutenir les adultes qui désirent poursuivre une démarche d'alphabétisation dans un groupe populaire. Malheureusement, lorsque de l'aide étatique directe existe, elle est souvent inadéquate. Actuellement, les mesures de soutien aux adultes rejoints par notre réseau sont trop contraignantes ou ne sont accessibles qu'à un nombre restreint d'adultes.

En effet, présentement, le principal appui financier pour les adultes en alphabétisation dans un groupe populaire vient d'Emploi-Québec, via le Programme Interagir, et s'adresse en priorité aux personnes adultes bénéficiaires de l'aide de dernier recours (prestataires du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale). En plus d'une accessibilité restreinte à ce programme en raison du statut des personnes, les ressources associées à ce programme sont souvent insuffisantes et inégales d'un groupe à l'autre, d'une région à l'autre.

Une personne peut participer à des activités d'alphabétisation dans le cadre du programme Interagir ou même du programme Devenir. Or, un grand nombre d'adultes peu alphabétisés ne se qualifie pas pour ces mesures. Certains sont très éloignés du marché du travail et se retrouvent en marge des programmes d'Emploi-Québec. D'autres sont déjà en emploi et n'ont pas accès aux mesures d'Emploi-Québec. Certains ont atteint ou presque atteint l'âge de la retraite et ne sont définitivement pas la clientèle-cible d'un organisme comme Emploi-Québec !

Le RGPAQ est d'avis qu'il y a une incohérence majeure dans le fait que le seul soutien aux personnes en démarche d'alphabétisation populaire relève d'Emploi-Québec plutôt que du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MÉLS). La mission d'Emploi-Québec est notamment d'améliorer le fonctionnement du marché du travail, de viser l'insertion sociale et professionnelle et la création d'emplois et de favoriser l'essor de la formation continue de la main-d'œuvre. En plaçant la démarche d'alphabétisation populaire des participantes et participants sous la coupe d'Emploi-Québec, on la lie donc très étroitement à l'employabilité.

Bien sûr, aider une personne à acquérir de meilleures compétences en littératie pour lui permettre de tirer son épingle du jeu sur le marché du travail est fort important. Seulement, pour un adulte peu alphabétisé, l'amélioration de l'employabilité n'est pas nécessairement

---

<sup>9</sup> BÉLANGER, P. et Brigitte VOYER. 2004. *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires du Québec*. Montréal : Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente, 105 p.

l'enjeu central d'une démarche en alphabétisation. Et ce n'est pas une simple question sémantique. La priorité à l'emploi d'Emploi-Québec a un impact sur les choix offerts aux personnes peu alphabétisées. Compte tenu de la forte décentralisation d'Emploi-Québec, ces choix sont souvent tributaires du travail des agents qui interviennent auprès de ces personnes.

Ainsi, les participantes et participants familiers avec Emploi-Québec déplorent souvent le fait de sentir une pression pour compléter leur séjour dans les groupes le plus rapidement possible. Ils sentent parfois aussi qu'on souhaiterait les voir intégrer un centre d'éducation des adultes, plutôt qu'un groupe d'alphabétisation populaire. Et, nous l'avons vu plus haut, un nombre important d'adultes peu alphabétisés éprouve de grandes difficultés à s'insérer dans le milieu institutionnel.

Certains disent aussi être fortement invités à adopter une démarche les menant plus rapidement sur le marché du travail. Avec le *Pacte pour l'emploi*, nous craignons que les participants qui bénéficient actuellement de mesures de soutien financier d'Emploi-Québec soient davantage confrontés dans l'avenir à retourner le plus rapidement sur le marché du travail et à devoir stopper leur démarche d'alphabétisation, faute de temps et de ressources, et ce, avant même d'avoir atteint leurs objectifs de formation et acquis les outils de base qui leur permettraient une insertion en emploi réussie et permanente. En effet, il est reconnu qu'une faible compétence en littératie et en numératie rend difficile l'insertion et le maintien en emploi.

Enfin, les mesures d'Emploi-Québec sont aussi assez rigides. Certaines exigent une vingtaine d'heures de formation par semaine. Cela ne cadre généralement pas avec la situation de vie des personnes peu alphabétisées rejointes par le réseau des groupes d'alphabétisation populaire.

## **Favoriser l'accès à l'éducation aux adultes peu alphabétisés**

L'alphabétisation constitue les assises sur lesquelles repose l'apprentissage tout au long de la vie et il ne sera qu'un vœu pieux si une partie importante de la population adulte est privée de la possibilité d'acquérir les outils de base que garantit une démarche d'alphabétisation.

Nous l'avons vu précédemment, plusieurs facteurs concourent à rendre difficile, voire impossible, l'accès à l'éducation aux adultes peu alphabétisés. Les obstacles liés à leurs conditions de vie constituent un frein majeur à leur accès à l'éducation. À cela, il faut ajouter que pour une partie importante des adultes peu alphabétisés, le seul lieu où ils pourront exercer leur droit à l'éducation, atteindre les objectifs de formation qu'ils se sont fixés ou tout simplement apprendre est celui que leur offrent les groupes d'alphabétisation populaire.

Les résultats de la recherche et l'expérience du réseau des groupes d'alphabétisation populaire invitent à mettre en place des mesures concrètes et ciblées pour favoriser l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation aux adultes peu alphabétisés. La réussite de cet ambitieux projet repose sur une série de préalables. D'une part, elle repose hors de tout doute sur la reconnaissance de la diversité des objectifs, des modes et des lieux d'apprentissage et la reconnaissance de leur légitimité. Et, d'autre part, elle ne sera possible que si cette diversité se traduit ensuite dans des programmes et des politiques qui la prennent en compte.

C'est pourquoi, **le RGPAQ propose l'instauration d'un programme d'aide financière pour tous les adultes désirant entreprendre ou poursuivre une démarche d'alphabétisation populaire, et ce, sans égard au statut de ces personnes et à leurs objectifs de formation.** Une telle aide financière viendrait appuyer concrètement leur démarche d'alphabétisation dans un groupe populaire.

### ***L'aide financière aux adultes en démarche d'alphabétisation populaire : Une question d'accessibilité et d'équité***

Pour que le gouvernement du Québec s'engage résolument dans la voie de l'apprentissage tout au long de la vie, le RGPAQ réclame :

- 1. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS) instaure un programme d'aide financière destiné aux adultes en démarche d'alphabétisation populaire.**
- 2. Que le programme d'aide financière au MÉLS destiné aux adultes en démarche d'alphabétisation populaire comprenne trois formes d'allocation, soit : une allocation de formation, une allocation pour les coûts liés aux frais de garde et une allocation pour les coûts liés au transport.**

Un obstacle majeur à l'accès à l'éducation des adultes peu alphabétisés sur lequel le gouvernement est en mesure d'agir rapidement est d'ordre financier. Un grand nombre de

ces adultes vit dans des conditions économiques très difficiles, lesquelles rendent inabordables les coûts indirects de la formation. Les deux coûts qui entravent le plus fréquemment leur accès à l'éducation sont les frais de garde et le transport. Plus généralement, le fait d'être dans une dynamique de survie relègue l'éducation à un objectif secondaire pour un grand nombre d'adultes québécois. Il faut d'abord se nourrir, se loger, s'habiller. Une charge qui est encore plus lourde lorsque l'on est le seul soutien familial.

Nous sommes d'avis qu'un programme d'aide financière visant les participantes et participants des groupes d'alphabétisation populaire devrait être placé sous l'égide du MÉLS, plutôt que du MESS. La démarche d'alphabétisation populaire dans laquelle l'adulte s'engage a de multiples objectifs et ne se limite pas à celui de se trouver un emploi, objectif qui est par ailleurs légitime. Puisque l'on parle ici de soutien à la formation, à l'éducation et non pas à l'insertion à l'emploi, il est évident que le ministère duquel doit relever cette responsabilité est le MÉLS. Nous voulons éviter enfin que des objectifs d'employabilité viennent présider à l'octroi de l'aide financière, comme c'est le cas actuellement avec les mesures d'Emploi-Québec.

Ce programme devrait permettre aux adultes peu alphabétisés de surmonter les obstacles financiers, notamment les frais de garde des personnes à charge et les frais de transport, et ce, sans égard pour leur statut auprès d'Emploi-Québec, pour l'objectif de formation qu'ils poursuivent et pour la provenance de leur revenu (aide sociale, assurance-emploi, revenu d'emploi, etc.).

Ce programme d'aide financière devrait assurer un traitement équitable entre les citoyens et citoyennes de toutes les régions du Québec. La participation serait bien évidemment volontaire et la flexibilité et la simplicité seraient au centre de la gestion de ce programme. De plus, il serait reconnu que l'aide financière n'est pas considérée comme un revenu pour le participant ou la participante. Il s'agit d'une aide pour assumer les coûts directs et indirects liés à la démarche d'alphabétisation populaire dans laquelle l'adulte s'est engagé.

De plus, un programme d'aide financière sous l'égide du MÉLS devrait être flexible sur deux aspects cruciaux pour les personnes peu alphabétisées : le rythme d'apprentissage d'un adulte en démarche d'alphabétisation et le nombre d'heures par semaine que l'on y consacre. En effet, nous croyons que ce serait une erreur de limiter dans le temps l'accès à l'aide financière en obligeant la personne à compléter sa démarche d'alphabétisation dans un temps précis. De plus, le nombre d'heures disponibles varie grandement entre les adultes, en fonction de leur situation de vie (en emploi ou pas, enfants ou pas, etc.). Tous les adultes ne peuvent pas s'engager dans une démarche exigeant 20 heures par semaine, par exemple. Par conséquent, les critères d'attribution devront prendre en considération la situation et les besoins des adultes.

Nous tenons enfin à souligner que même un programme d'aide financière mieux adapté ne devrait pas faire oublier que le réel défi posé à la société québécoise est celui de la lutte contre la pauvreté. Un programme d'aide financière – même très généreux – ne pourra jamais venir combler les besoins essentiels de ces adultes. Ce qu'il faut, c'est œuvrer à relever les conditions de vie des adultes vivant dans la pauvreté. Il faut leur assurer un revenu décent. Les groupes d'alphabétisation populaire participent à cette lutte, et la

demande d'un programme d'aide financière pour lever certains obstacles à l'alphabétisation doit être perçue en ce sens, mais c'est d'un effort concerté que surgira une société plus égalitaire.

Nous sommes aussi conscients que les obstacles à la participation des adultes peu alphabétisés à une démarche d'alphabétisation populaire ne sont pas limités aux seuls obstacles financiers. Un tel programme d'aide financière ne règlera pas l'ensemble de ces obstacles. La solution proposée se concentre uniquement sur les obstacles financiers. L'objectif est d'empêcher, par l'attribution d'une aide financière adéquate, que le manque de ressources financières soit un obstacle pour les personnes qui désirent poursuivre une démarche dans un groupe d'alphabétisation populaire.

## **Conclusion**

Pour une vaste majorité d'adultes peu alphabétisés, entreprendre une démarche de formation n'est envisageable que dans le milieu non formel. Le réseau des groupes d'alphabétisation populaire assure à ces adultes un milieu d'apprentissage propice, répondant à leurs besoins et à leurs objectifs de formation et prenant en compte leurs conditions de vie.

Toutefois, malgré cela notre réseau demeure inaccessible pour un grand nombre d'adultes en raison des nombreux obstacles auxquels ils sont confrontés liés notamment à leurs conditions de vie très difficiles. Les seuls programmes qui pourraient contribuer à lever l'obstacle financier sont inadéquats et trop peu accessibles.

Pour exister, un droit doit pouvoir être exercé. En ce moment, au Québec, une infime minorité d'adultes peu alphabétisés entreprennent une démarche d'alphabétisation populaire. C'est ce que notre réseau travaille à changer. Partout sur le territoire du Québec, des formateurs et formatrices et des participantes et participants à des démarches d'alphabétisation populaire œuvrent à faire de l'éducation un droit pour tous et toutes.

Pour que le Québec s'engage résolument dans la voie de l'apprentissage tout au long de la vie, le gouvernement doit en garantir l'accès financier. Pour ce faire, nous le convions à instaurer au MÉLS un programme d'aide financière assurant que les adultes peu alphabétisés ne soient plus freinés dans leur désir d'apprendre par des considérations financières. En instaurant un tel programme d'aide financière, le MÉLS se doterait d'un outil concret pour rendre le droit à l'éducation effectif.

Pour un adulte qui fait déjà de nombreux efforts pour concilier vie de famille, travail et autres responsabilités qui incombent à un adulte, inclure en plus une démarche de formation lui apparaît comme un projet inconcevable, irréaliste. En faire une priorité devient tout simplement impossible. Cela est d'autant plus vrai lorsque les conditions de vie de cet adulte sont précaires, qu'il est victime de préjugés et qu'il croit peu en ses capacités d'apprentissage.

**Par conséquent, permettre aux adultes qui sont les plus éloignés de la formation de s'en rapprocher constitue une forme d'équité et de partage de la richesse et un puissant moteur de développement pour les personnes et la société.**

## Bibliographie

BÉLANGER, P. et Brigitte VOYER. 2004. *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires du Québec*. Montréal : Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente, 105 p.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE. 2008. *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu. Des tarifs qui excluent. Des solutions qui rassemblent*. Montréal : auteur, 32 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2006. *Développer nos compétences en littératie, un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*. Québec : auteur, 256 p.

LAVOIE, Natalie et al. 2004. *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel*. Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 26 p.

OCDE. 2003. *Au-delà du discours, politiques et pratiques de formation*. Paris : auteur, 273 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. 2002. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Apprendre tout au long de la vie*. Québec : auteur, p. 31.

REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC et CENTRE DE FORMATION POPULAIRE. 2009. *Enjeux et défis de l'alphabétisation populaire au Québec*. Montréal : auteurs, 91 p.

REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC. 2007a. *Rencontres régionales sur le recrutement*. Synthèse. Montréal : auteur, 72 p.

REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC. 2007b. *Avis présenté dans le cadre de la Consultation en vue d'un bilan synthèse consolidé de la mise en œuvre du plan d'action 2002-2007 et pour la détermination de priorités à retenir dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2008-2013*. Montréal : auteur, 28 p.

STATISTIQUE CANADA. 2005. *Miser sur nos compétences. Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*. Ottawa : auteur, 246 p.

VENNE, Jean-François. 2006. *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*. Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 122 p.